



ND26 /

A remplir par 7P

FORMULAIRE DE DON

Civilité : O Madame O Monsieur

Prénom :

Nom :

Adresse du domicile fiscal :

.....

Code Postal : Commune :

Pays : Nationalité :

Téléphone :

@ :

Montant du don : €

■ **Chèque** : L'ordre à adresser est « Association de financement de 7P ». L'adresse postale où l'envoyer est indiquée ci-bas.

■ **Espèce** : Envoi à « Association 7P, 4 rue Saint-Barthélémy, 31210 Montréjeau »

■ **Virement** : Nous contacter à don@pourunepresidencedupeuple.fr

Fait à, le

Signature

Vous pouvez remplir le **Formulaire de Don** puis nous le renvoyer :

- A l'adresse mail : don@pourunepresidencedupeuple.fr
- OU à l'adresse « Association 7P, 4 rue Saint-Barthélémy, 31210 MONTREJEAU »

Vous pouvez aussi compléter le **Formulaire de Don** sur le site internet :

<https://pourunepresidencedupeuple.fr/participer/don>



NOTICE EXPLICATIVE

Don à un Parti Politique



Le 3 mars 2024, notre association à vocation politique nommée « Pour une Présidence du Peuple, Par le Peuple, Pour les Peuples (7P) » a été déclarée en préfecture.

Le 18 avril 2024, conformément aux lois qui encadrent les partis politiques, nous avons fait le choix de créer une autre association pour être le mandataire financier 7P.

Notre « Association de Financement de 7P » a pour unique rôle de percevoir les recettes afin de les transmettre au parti politique.

Le 27 mai 2024, nous avons obtenu l'agrément N°1635 de la part de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP) ce qui fait de 7P, un parti politique officiellement reconnu.

Cette reconnaissance publique permet aux donateurs et donatrices de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du don. La CNCCFP se charge d'éditer les reçus fiscaux.

Montant du Don en €	Réduction d'impôts en €	Reste à charge en €	Explication
20,00	13,20	6,80	La distinction entre déduction fiscale, crédit d'impôt et réduction d'impôt n'est pas toujours simple à discerner.
50,00	33,00	17,00	
100,00	66,00	34,00	Les réductions d'impôts sont déduites du montant de l'impôt à payer.
200,00	132,00	68,00	Par exemple, vous payez 100 € d'impôts et vous faites un don de 100 €, il vous restera 34 € d'impôts à payer.
300,00	198,00	102,00	

Pour tenter d'éviter les conflits d'intérêts et les détournements de fonds au sein des partis politiques, la loi détermine plusieurs obligations :

- Seules les personnes physiques peuvent faire un don.
- Dans la limite de 7 500 euros par an et tous partis politiques confondus.
- Résider en France ou avoir la nationalité française.
- Indiquer sa civilité, son nom et prénom, son adresse fiscale, sa nationalité.

Si vous souhaitez participer à donner vie à la proposition politique de 7P en faisant un don. Tout d'abord, merci à vous. Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : don@pourunepresidencedupeuple.fr

Vous pouvez aussi remplir directement le formulaire de don puis nous le transmettre par voie postale si vous souhaitez faire votre don en espèce ou en chèque ou nous l'envoyer par mail afin que nous vous communiquions le RIB de l'asso de financement de 7P si vous faites un virement.

Merci à Vous, Merci à Nous